

La police effectue déjà les contrôles

Contrôle des attestations, lutte contre la propagation



La police effectue déjà les contrôles

Contrôle des attestations, lutte contre la propagation

Les opérations de contrôle relatives aux restrictions de déplacements sont en cours ce mercredi 18 mars et pour la durée du confinement, de jour comme de nuit.

ATTENTION : Cette attestation est gratuite méfiez vous des arnaques sur internet des escrocs sont déjà à pied d'oeuvre

<http://www.gers.gouv.fr/.../Dossiers-d-a.../Coronavirus-COVID-19>

Le non respect de ces règles sera sanctionné d'une amende d'un montant de 135€.

Pour le bien de tous, restez chez vous !